



BUREAU RÉGIONAL DE L'

**Organisation
mondiale de la Santé**

Europe

Comité régional de l'Europe

EUR/RC68/4 Rev.4 Add.1

Soixante-huitième session

Rome (Italie), 17-20 septembre 2018

17 septembre 2018

180661

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport sur la cinquième session

Le présent document est le rapport sur la cinquième et dernière session du Vingt-cinquième Comité permanent du Comité régional de l'Europe (CPCR), qui s'est tenue à Rome (Italie) le 16 septembre 2018, préalablement à l'ouverture de la soixante-huitième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe. Il doit être lu en parallèle avec le rapport consolidé sur les travaux du Vingt-cinquième CPCR (document EUR/RC68/4 Rev.4).

Sommaire

Ouverture de la session	3
Ordre du jour et programme provisoires de la soixante-huitième session du Comité régional de l’OMS pour l’Europe.....	3
Projets de résolution et de décision pour le CR68	4
Composition des organes et comités de l’OMS	5
Mise en place du Comité des pouvoirs.....	5
Autres questions à l’ordre du jour, clôture de la session.....	5
Annexe. Ordre du jour.....	6

Ouverture de la session

1. Le Vingt-cinquième Comité permanent du Comité régional de l'Europe (CPCR) a tenu sa cinquième session à Rome (Italie) le 16 septembre 2018. Le président souhaite la bienvenue aux membres et aux autres participants, et signale que le rapport de la quatrième session du Vingt-cinquième CPCR, organisée le 19 mai 2018 à Genève (Suisse), a été distribué et approuvé par voie électronique.
2. En évoquant les événements marquants qui ont eu lieu depuis la quatrième session, la directrice régionale explique que deux réunions régionales de haut niveau sur les systèmes de santé ont été organisées au cours de ces six derniers mois (à Sitges, Espagne, du 16 au 18 avril 2018, et à Tallinn, Estonie, les 13 et 14 juin 2018). Un projet de résolution s'inspirant des déclarations finales de ces deux réunions est soumis pour adoption par le Comité régional. En outre, le Réseau-santé de l'Europe du Sud-Est a tenu deux réunions sur les thèmes de la vaccination et du vieillissement, tandis que l'Islande a accueilli la cinquième réunion de haut niveau de l'Initiative des petits États de l'OMS, à laquelle ont participé le Premier ministre et de nombreux ministres. Des événements nationaux ont été organisés en Hongrie et en Roumanie, tandis que le directeur général et elle-même se sont rendus en Grèce afin d'inaugurer un centre collaborateur de l'OMS, visiter un centre de soins de santé primaires et un centre pour migrants, et rencontrer le Premier ministre.
3. Des hauts responsables de l'OMS et diverses directions générales de la Commission européenne se sont réunis à Genève (Suisse) fin juin 2018 en vue de renforcer la collaboration de ces organisations dans le domaine de la santé publique, d'examiner les initiatives conjointes en cours et d'aborder les priorités futures communes. Une réunion spéciale des ministres de la Santé des pays d'Europe orientale et d'Asie centrale s'est tenue pendant la 22^e Conférence internationale sur le sida (Amsterdam, Pays-Bas, 23-27 juillet 2018). Le *Rapport sur la santé en Europe 2018* a été lancé à Copenhague (Danemark) et à Londres (Royaume-Uni) le 12 septembre 2018.
4. L'ordre du jour et le programme provisoires de la session (documents EUR/SC25(5)/2 et EUR/SC25(5)/3) sont adoptés.

Ordre du jour et programme provisoires de la soixante-huitième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe

5. La directrice régionale explique que les préparatifs pour la soixante-huitième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CR68) vont bon train. Tous les documents sont disponibles sur le site Web, et les dispositifs d'ordre logistique fonctionnent normalement au centre de conférence. Le gouvernement hôte a informé le secrétariat que le docteur Giulia Grillo, la ministre de la Santé récemment nommée, ne sera pas en mesure d'assurer la présidence du CR68 ; le professeur Armando Bartolazzi, sous-secrétaire d'État à la Santé, sera proposé pour assumer ces fonctions. La session sera ouverte par Mme Katalin Novák (Hongrie), présidente du CR67, et M. Giuseppe Conte, Premier ministre italien, prendra la parole. M. Edi Rama, Premier ministre albanais, s'adressera mardi matin à la session sur le thème du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Son Altesse Royale la princesse héritière de Danemark, protectrice du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, sera aussi présente.

6. Étant donné que le directeur général de l'OMS n'assistera qu'au premier jour de la session, il a été proposé qu'il prononce son allocution le lundi après-midi. Un débat sera ensuite engagé sur l'impact de la réforme de l'OMS et sur le projet de budget programme de haut niveau de l'Organisation pour 2020-2021. Les points à l'ordre du jour consacrés au Programme de développement durable à l'horizon 2030, au rapport du Vingt-cinquième CPRC ainsi qu'aux maladies à prévention vaccinale et à la vaccination seront examinés le mardi matin. Le programme des jours suivants reste inchangé. Des versions révisées de l'ordre du jour provisoire (EUR/RC68/2 Rev.1), de l'ordre du jour provisoire (annoté) (EUR/RC68/2 Rev.1 Add.1 Rev.1) et du programme provisoire (EUR/RC68/3 Rev.2) ont été publiées.

7. Les membres du Comité permanent saluent les modifications apportées au programme du CR68 afin de tenir compte du calendrier du directeur général, et se félicitent du fait que les maladies à prévention vaccinale soient inscrites à l'ordre du jour du mardi matin et que les maladies à transmission vectorielle soient examinées ultérieurement au cours de la session, ces deux problématiques revêtant une importance capitale pour la Région.

8. En ce qui concerne l'élaboration du projet de budget programme de haut niveau pour 2020-2021, la directrice régionale explique qu'il n'a guère été possible d'obtenir les priorités des États membres pour la prochaine période biennale avant juin 2018 ; les deux tiers des pays de la Région ont actuellement achevé ce processus axé sur les résultats sous la direction de représentants de l'OMS et d'homologues nationaux. En outre, le secrétariat a procédé à un examen des stratégies de coopération avec les pays et des accords de collaboration biennaux. La planification opérationnelle continuera d'être affinée après le CR68, en obtenant notamment les priorités des États membres restants.

Projets de résolution et de décision pour le CR68

9. Le président indique que durant le mois de juillet et au début du mois d'août 2018, le secrétariat a consulté les États membres par voie électronique au sujet des projets de résolution et de décision pour le CR68. L'Union européenne a présenté des amendements à quatre projets de résolution conformément à l'article 22 ter du Règlement intérieur du Comité régional.

10. Le CPRC examine les propositions d'amendements aux projets de résolution intitulés « Plan d'action pour améliorer la préparation et l'action de santé publique dans la Région européenne de l'OMS » (EUR/RC68/Conf.Doc./5 Rev.1), « Stratégie pour la santé et le bien-être de l'homme dans la Région européenne de l'OMS » (EUR/RC68/Conf.Doc./7 Rev.1), « Engagement renouvelé en faveur du renforcement des systèmes de santé pour la couverture sanitaire universelle, de meilleurs résultats et moins d'inégalités de santé » (EUR/RC68/Conf.Doc./8 Rev.1) et « Faire progresser la santé publique pour un développement durable dans la Région européenne de l'OMS » (EUR/RC68/Conf.Doc./10 Rev.1) et convient que ces versions révisées doivent être traduites et affichées sur le site Web du CR68. Un membre suggère que des discussions informelles soient engagées entre les États membres, au cas où l'une ou l'autre des résolutions devrait encore être examinée.

Composition des organes et comités de l’OMS

11. Le CPCR s’est réuni en séance privée pour examiner la désignation de membres du Conseil exécutif, l’élection de membres du CPCR et du Conseil conjoint de coordination du Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales, et la nomination du Groupe d’évaluation régional. Il a convenu d’une liste de présélection en vue d’être soumise aux chefs de délégation.

Mise en place du Comité des pouvoirs

12. Le CPCR décide que le Comité des pouvoirs se composera du président et du vice-président du CPCR, du conseiller juridique de l’Organisation et du membre hongrois du CPCR.

Autres questions à l’ordre du jour, clôture de la session

13. Le membre sortant islandais du CPCR, après avoir passé en revue les progrès réalisés par son pays en matière d’amélioration de l’espérance de vie sur les quatre dernières générations, remercie le CPCR pour son intéressant et agréable mandat de trois ans.

14. La directrice régionale salue le travail réalisé par les autres membres sortants, à savoir ceux de Géorgie, d’Italie et du Tadjikistan. La présidente exécutive du CR67 rend hommage aux membres du CPCR pour les amitiés qu’elle a nouées avec eux.

15. Rappelant la longue collaboration de son pays avec l’OMS, le président se réjouit à la perspective de continuer à assister aux sessions du CPCR l’année prochaine en sa qualité de président exécutif du CR68 et transmet ses meilleurs vœux de réussite à son successeur, l’actuel vice-président du CPCR.

Annexe. Ordre du jour

1. Ouverture de la session par le président et la directrice régionale
2. Adoption de l'ordre du jour et du programme provisoires
3. Ordre du jour et programme provisoires de la soixante-huitième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CR68)
4. Projets de résolution et de décision pour le CR68
5. Composition des organes et comités de l'OMS
6. Mise en place du Comité des pouvoirs
7. Autres questions à l'ordre du jour, clôture de la session

= = =